

Petites Cités  
de Caractère

Pays de la Loire

# Le Coudray - Macouard

Novembre 2018

## LE MOT DU MAIRE

*C'est trop fréquemment que notre commune doit faire face à des incivilités concernant la gestion des déchets.*

*Mis à part un dépôt sauvage contenant de l'amiante, en pleine nature, pour lequel une enquête de gendarmerie a été menée, mais qui risque de coûter cher à notre commune, le manque de civilité de certains de nos concitoyens est à déplorer régulièrement.*

*La Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire qui a la compétence de la gestion des déchets a tout mis en oeuvre pour assurer ce service: ramassage des ordures ménagères, colonnes de tri, déchèteries.*



*Je dois rappeler, à ce sujet, qu'il est tout à fait interdit de brûler ses déchets verts à l'intérieur de l'agglomération. Dans la nature, le brûlage est réglementé selon des périodes bien définies. Cette règle est rappelée régulièrement dans notre bulletin.*

*Je suis certaine que chacun peut se prendre en charge face à ce problème. Ce serait dommage d'en arriver à distribuer des contraventions!*

***Faisons preuve, chacun, de plus de responsabilité et de civisme.***

Le Maire

F. Auvinet



## Des dépôts sauvages en augmentation

Des ordures ménagères déposées au pied d'une colonne d'apport volontaire, un matelas abandonné sur le bord d'une route, des pneus jetés en pleine nature... Les exemples d'incivilité constatés quotidiennement par nos agents ne manquent pas. Chaque semaine, ils collectent 30 à 40 kilos de déchets déposés dans un lieu non prévu à cet effet. Ce nettoyage mobilise des agents au quotidien. **Outre le coût financier de la collecte pour la collectivité, le coût est également environnemental puisque les déchets ainsi collectés ne sont pas valorisés dans les filières de recyclage.**

Les décharges sauvages sont, à juste titre montrées du doigt, notamment du fait de leur impact sur l'environnement. Nous rappelons que **les dépôts sauvages au pied des points d'apport volontaires sont, eux aussi, strictement interdits et passibles d'une contravention pouvant aller de 35 à 1500 €.** Cet acte anti-citoyen est une véritable nuisance visuelle et sécuritaire. En effet, ils donnent une image négative de notre village et constituent une gêne pour les habitants qui ne peuvent plus approcher des colonnes.

Tous les moyens sont mis en œuvre pour empêcher ce type d'incivilité. Les déchets ménagers sont **collectés** en porte-à-porte **tous les vendredis** et les colonnes d'apport volontaire sont vidées régulièrement.



Les  
dis  
des

**Trois déchèteries permettent notamment le dépôt des encombrants, déchets d'équipement électriques et électroniques, des cartons et des déchets verts:**

	Du lundi au vendredi	samedi	dimanche
Bellevue à St Lambert ZA Ecoparc Rte du Vieux Vivy	De 8h30 à 12h de 13h30 à 18h	De 8h30 à 12h de 13h30 à 18h	De 9h30 à 12h
Clos Bonnet Saumur 201 Bd Jean Moulin	De 8h30 à 12h de 13h30 à 18h	De 8h30 à 12h de 13h30 à 18h	
Champ de Liveau Montreuil Bellay	De 14h à 18h	De 8h30 à 12h de 13h30 à 18h	

*Si vous constatez qu'une colonne d'apport volontaire est pleine, n'hésitez pas à contacter Agglo propreté au 02 41 50 44 67*

## Des dépôts sauvages qui impactent le budget de notre commune

Un dépôt chargé d'amiante dont l'évacuation coûtera 10000 €, découvert près de notre sapinière.



Dépôt sauvage découvert près du chemin de randonnée, qui a mobilisé nos agents et qui sera facturé à la commune.

Ce genre de dépôt est découvert régulièrement, chaque semaine, par nos agents qui se chargent de les évacuer.





## ou (PLUi)

Par délibération du 10 décembre 2015, l'ex-communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement a décidé de prescrire l'élaboration d'un plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), sur l'ensemble de ses 32 communes.

## et le (PADD) ou



Le PADD (*Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable*) du PLUi a été élaboré pour une période qui s'étale de 2020 à 2030.

Il définit

- ⇒ **les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et de remise en bon état des continuités écologiques**
- ⇒ **les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs.**

Ce PLUi remplacera notre Plan d'occupation des sols (POS) actuellement en vigueur.

Certains terrains constructibles dans le POS ne le seront plus.

Les possibilités d'extension des communes seront fortement diminuées et très réglementées.

**Une enveloppe de 1558 logements est à projeter en extension des parties actuellement urbanisées.**

Afin de respecter l'objectif du ScoT (schéma de cohérence territoriale) de renforcer le pôle saumurois, les objectifs de répartition sont les suivants:

50% sur le pôle saumurois (Saumur, Chacé, Varrains, Distré)

16% sur les pôles d'équilibre (Montreuil et Allonnes)

34% sur les communes de proximité (26 communes)

- A la mairie, un cahier est mis à la disposition des habitants qui désirent formuler des questions ou des remarques concernant notre commune du Coudray Macouard.
- Il est également possible d'écrire directement au service urbanisme de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire pour exposer ses problèmes personnels par rapport à ce Plan, actuellement en cours d'élaboration :

*Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire*

*Service du PLUi*

*13, rue du Maréchal Leclerc CS 54030*

*49408 Saumur Cedex*

### **La mise en chantier de la restauration de notre école**

La première tranche de travaux commencera après les vacances de février 2019 par la maternelle, et la cantine. Donc durant ces mêmes vacances tous les meubles seront enlevés par nos agents techniques et transportés à la salle des fêtes.

C'est dans cette grande salle que la maternelle s'installera. L'espace sera cloisonné pour permettre une meilleure répartition des surfaces utilisées : Classe maternelle, salle de repos, cantine.

Des toilettes modulaires (W.C et lave-mains) adaptées pour les enfants, seront installées à côté de la salle.

Lors des vacances de printemps, ce seront les classes primaires qui migreront. Une classe sera implantée dans le local du foot, qui sert actuellement de local pour les jeunes, et les deux autres classes dans des locaux modulaires. Ces bâtiments temporaires sont sécurisés et équipés de chauffage. Des toilettes seront installées à côté des classes.

Des travaux de plomberie seront effectués pour raccorder les blocs toilettes.

Afin d'assurer la sécurité des enfants un périmètre de clôture sera installé.

**Merci de bien noter que la salle des fêtes ne pourra pas être louée  
du 15 février 2019 à fin juillet 2019**

## Boulangerie-Epicerie

Vous trouverez différents pains, viennoiseries, pâtisseries.

Du côté épicerie des produits provenant de déstockage (noté sur affiche fluo), des légumes frais seront bientôt en vente, le coin poste sera prochainement ouvert.

Les horaires et jours d'ouvertures sont :

LUNDI: 7h30-13h00 15h30-19h00

MARDI: 7h30-13h00 15h30-19h00

MERCREDI: fermé

JEUDI : 7h30-13h00 15h30-19h00

VENDREDI: 7h30-13h00 15h30-19h00

SAMEDI: 7h30-13h00 15h30-19h00

DIMANCHE: 7h30-13h00



## Salle des Associations

La nouvelle Salle des Associations située dans l'ancienne supérette sera bientôt opérationnelle pour les différentes Associations du Village. Des travaux ont été réalisés, rabaissement du plafond, isolation, nouvel éclairage économique et un chauffage réversible.

## La boîte à livres

Située devant le cabinet infirmier (rue du Puits Venier), cette boîte sert à mettre des livres qu'on a envie de faire partager aux autres *et non à se débarrasser de livres encombrants*.

## Maison médicale

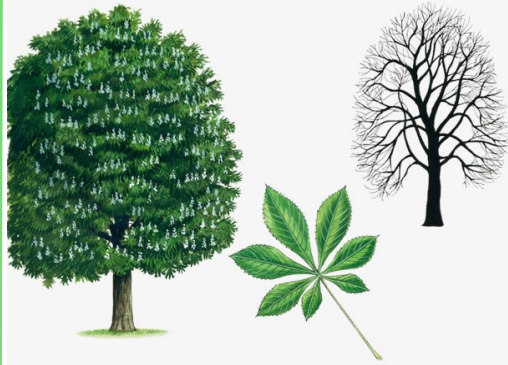
DU nouveau à la Maison Médicale:

Jean-Cassien Colin, Ostéopathe

Sur Rdv au 07.71.13.64.02

Email : [jc.colin.osteopathe@gmail.com](mailto:jc.colin.osteopathe@gmail.com)





Marronnier

*Aesculus hippocastanum*



Nous avons décidé de célébrer, cette année, le centenaire de l'Armistice par une cérémonie plus marquante qu'à l'habitude.

Nous avons décidé de célébrer, cette année, le centenaire de l'Armistice par une cérémonie plus marquante qu'à l'habitude.

Le 11 novembre, nous donnons rendez-vous aux Coudraisiens, à 11 heures, sur la place du cimetière où nous avons prévu de planter un arbre, en mémoire des victimes de cette terrible guerre 14-18.

Symboliquement, un peu de terre de Verdun sera parsemé au pied de cet arbre que nous espérons devenir imposant dans des temps futurs. Une plaque commémorative sera déposée en mémoire des victimes de la guerre.

Les enfants de l'école, de la classe de CM1/CM2 ont travaillé à partir de documents de cette période. Ils seront associés à cette manifestation.

Après la cérémonie, nous nous rendrons à la salle des fêtes où nous pourrons découvrir les réalisations des enfants et participer au traditionnel vin d'honneur.

### Repas des anciens

**Samedi 24 Novembre**

Tous les habitants du Coudray nés avant 1949 sont conviés au repas offert par la municipalité.

Cette année nous avons retenu un nouveau traiteur !

Vous pouvez vous inscrire en retournant le coupon réponse joint au bulletin municipal ou en appelant la mairie.

### Activités séniors au Coudray

Elles se déroulent au foyer logement du clos des Lilas, elles sont gratuites pour les habitants du Coudray de plus de 75 ans (seule l'adhésion au CSC Rolland Charrier est obligatoire)

- Prévention des chutes le lundi de 15h à 16h comme l'an passé

- Atelier jeux d'expression – mémoire le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois

- Activités de loisirs manuels et ludiques le vendredi à partir de 15h et tous les 3<sup>es</sup> jeudis /mois (hors vacances scolaires)

**Contacts et inscriptions :** Accueil du Centre Rolland Charrier

-139 rue d'Anjou- BP n°1- 49260 M-Bellay

- Tél : 02 41 52 38 99 - [rolandcharrier.csc@gmail.com](mailto:rolandcharrier.csc@gmail.com)

L'adhésion offre la possibilité de participer à toutes les autres activités proposées par le CSC Rolland Charrier (marche, activités sportives, cours de langue, informatique.... transport solidaire)



# VIE DES ASSOCIATIONS

## Comité des Fêtes

Après une première soirée très réussie le 28 Juillet (Près de 200 personnes avaient fait le déplacement), le Comité des Fêtes vous propose une soirée Jazz

**le Samedi 15 Décembre 2018**

à la salle des fêtes avec l'orchestre Jazz'Si.  
Tarif : 15 € (Concert + 1 verre de crémant + toasts),  
1/2 tarif pour les moins de 12 ans  
Buvette sur place.



Les places étant limitées, pensez à réserver au 07 67 99 87 12

## Familles Rurales

- **Théâtre** : En raison du déménagement des classes maternelles et de la cantine à partir des vacances de février à la salle des fêtes, les représentations théâtrales auront lieu cette année les :  
-25 , 26 et 27 Janvier et les 1, 2, 3, 8 et 9 février  
Merci de noter ces dates dans vos agendas . De nouvelles informations seront publiées ultérieurement sur le site internet de la commune et par Familles rurales.

- **La Bourse aux jouets** aura lieu le Samedi 17 Novembre 2018, de 9h à 15h à la salle des fêtes.  
Les objets devront être déposés le mercredi 14 et le jeudi 15 Novembre de 17h30 à 20h00.  
Pour tous renseignements : 06 06 48 08 22 ou [lucie.j53@orange.fr](mailto:lucie.j53@orange.fr)

- **Le spectacle de Noël** aura lieu la 1ère semaine des vacances scolaires



GUIGNOL & LA CABARETIÈRE

## TAROT / SCRABBLE



Les joueurs de **Tarot**, amateurs ou confirmés, peuvent se retrouver tous les jeudis à 20h30 à la salle des associations.  
Contacter Mme Pierrette Bouchard au 0241383644

Ceux qui préfèrent le **Scrabble** ont rendez-vous 1 mardi sur 2 (les semaines paires). Contacter Mme Yvette Même au 02 41 67 72 70

**Newsletter** : Compte tenu du peu de personnes intéressées, la newsletter ne sera pas mise en place. Cependant, les personnes ayant envoyé un mail pour une inscription, pourront recevoir un mail de l'administrateur les informant qu'une nouvelle actualité est mise en ligne.

## VEILLONS SUR NOS CAVES



Les nombreuses cavités qui truffent le sous-sol de notre village font partie des soucis majeurs de notre commune. Le service de l'environnement de la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire, dans le cadre de la Prévention des risques, nous invite à une réunion publique

**le vendredi 7 décembre, à 18 heures  
à la salle des fêtes du Coudray**

Des techniciens seront là pour répondre à nos questions, nous donner des conseils et des informations.

**N'hésitez pas à nous rejoindre.**

## LE PONT DE LA GRAVELLE

Eh oui, ce petit pont qui traverse la Gravelle, entre le Coudray et Courchamps a pu enfin être réparé et consolidé.

Les chasseurs, les randonneurs et, bien sûr, les agriculteurs devraient maintenant pouvoir l'emprunter en toute sécurité.

Les travaux ont été exécutés par l'entreprise des frères DOUCET du Coudray Macouard et la facture a été partagée entre les deux communes concernées.



Information particulière  
Suite à la **SECHERESSE**

Si vous avez constaté des problèmes sur votre maison suite à la sécheresse de cet été.

Veuillez nous faire parvenir un courrier ave photos à l'appui des dégâts occasionnés.



# PARTICIPATION CITOYENNE

**Vous êtes tous invités à la réunion publique qui se tiendra  
le vendredi 23 novembre, à 20h30, à la salle des fêtes,  
en présence de la Gendarmerie.**

Il s'agit de mettre en place le dispositif « solidarité de voisinage », dans le cadre de la lutte contre les atteintes aux biens.

Le but est de constituer une chaîne d'alerte entre la population, les autorités élues et la gendarmerie. L'engagement de la population est vivement recherché.

Cependant, il faut préciser que le rôle de la population n'est pas de se substituer aux forces de la Gendarmerie, le but étant pour les habitants :

- d'observer et NON de surveiller
- de renseigner sur des faits et NON sur des personnes nommément désignées.
- d'alerter le Maire ou les forces de l'ordre en mesure de détecter tout événement préoccupant



**VENEZ NOMBREUX**

**P.I.J.**  
Point Infos Jeunesse  
Montreuil-Bellay

RDV au 2ème étage du  
Centre Social & Culturel  
Roland Charrier, des animateurs  
sont à votre écoute

**TROUVER UN JOB**  
**PASSER MON BAFA**  
**CHERCHER UN LOGEMENT**  
*Partir à l'étranger*  
**REPRENDRE MES ÉTUDES**  
**Sortir à petits prix**  
**CRÉER UNE ASSOCIATION**

Vacances Scolaires  
Mar. / Ven. 10h-12h30  
Mer. / Jeu. 10h-12h30 & 14h-17h

Période Scolaire  
Mer. 9h30-12h30 & 14h-17h30  
Jeu. 14h-18h30  
Ven. 14h-17h

CENTRE SOCIAL & CULTUREL  
INTERCOMMUNAL  
Roland Charrier

Centre Social & Culturel Intercommunal Roland Charrier  
139, rue d'Anjou - 49260 Montreuil-Bellay  
02.47.52.38.99 - 06.31.58.51.47

**DDCS**  
Direction Départementale de la Cohésion Sociale

# L'ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL



Cette année la majorité des écoles de l'ancien canton est revenue aux 4 jours d'école par semaine.

**ALI** (l'Accueil de Loisirs Intercommunal) s'est aussitôt adapté pour proposer des solutions pour recevoir les enfants de 2 à 13 ans.

**ALI** sera ouvert toute la journée du mercredi de 7h15 à 18h30, de nombreuses animations autour de la nature, du sport et du culturel seront proposées.

Un ramassage en bus va être mis en place pour tous les enfants résidant hors Montreuil-Bellay.

**Renseignements et inscriptions uniquement à l'accueil du CSC Rolland Charrier**

**Tél : 02 41 52 38 99**

**et/ou mail : [rolandcharier.csc@gmail.com](mailto:rolandcharier.csc@gmail.com)**

## DATES D'INSCRIPTION VACANCES ET MERCREDIS

**ANNÉE 2018/2019**

### Vacances Automne + mercredis de novembre/décembre 2018

- Mercredi 10 octobre de 9h à 12h et 14h à 17h30
- Jeudi 11 octobre de 9h à 12h et 14h à 17h30

### Mercredis de Janvier et Février 2019

- Du 10 au 13 décembre de 9h à 12h et 14h à 17h30

### Vacances d'Hiver + mercredis de Mars et Avril 2019

- Mercredi 23 janvier de 9h à 12h et 14h à 17h30
- Jeudi 24 janvier de 9h à 12h et 14h à 17h30

### Vacances de Printemps + mercredis de Mai, Juin et Juillet 2019

- Mercredi 20 mars de 9h à 12h et 14h à 17h30
- Jeudi 21 mars de 9h à 19h

### Vacances d'Été 2019

- Mercredi 19 juin de 9h à 12h et 14h à 17h30
- Jeudi 20 juin de 9h à 19h

### Mercredis de Septembre 2019

- Du 12 au 23 août de 9h à 12h et 14h à 17h30

**RAPPEL**

**TOUTES les inscriptions  
se font à l'accueil du  
Centre Social**

**Aucune inscription ne sera prise à  
l'Accueil de Loisirs**

**Le respect des dates d'inscription donne  
priorité aux activités**